L'ENGAGEMENT DES ÉLÈVES DANS LA VIE DES ÉTABLISSEMENTS

L'ESSENTIEL

- Les élèves sont des acteurs engagés dans la vie de leur établissement : engagés dans leurs apprentissages et aussi dans le développement d'une démocratie collégienne et lycéenne rénovées : conseils à la vie lycéenne et collégienne, maison des lycéens, développement des médias scolaires sont autant d'instances et de projets pour favoriser leur investissement...
- Le 7 octobre 2015, la ministre aura l'occasion d'échanger avec les représentants des lycéens dans le cadre d'un évènement autour de « la démocratie et la vie lycéennes en mouvement ».

Les temps forts de la démocratie et de la vie lycéennes

La démocratie et la vie lycéennes en mouvement

Le 7 octobre 2015, la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche réunira des représentants des conseils académiques à la vie lycéenne (CAVL) et du conseil national à la vie lycéenne (CNVL) pour dialoguer avec eux autour de la démocratie lycéenne et des améliorations à y apporter afin de favoriser au mieux leur engagement au sein de leur établissement et des instances académiques et nationales. Cet évènement sera aussi l'occasion de prolonger les travaux thématiques engagés lors du Conseil national à la vie lycéenne de juillet 2015. Les élus lycéens ont en effet souhaité porter plusieurs thématiques qui permettront de conduire des actions concrètes pour les lycéens qu'ils représentent : orientation, égalité entre les filles et les garçons ou encore lutte contre le harcèlement en milieu scolaire font partie des sujets retenus par les élus.

Les élections pour les conseils des délégués à la vie lycéenne

Tous les lycéens sont invités à voter pour élire leurs représentants au Conseil des délégués à la vie lycéenne (CVL) le 8 octobre 2015 lors de la semaine de la démocratie. Moment fort de l'engagement de chacun dans la vie de son établissement, ces élections seront précédées par les Semaines de l'engagement qui permettront des formations en direction des élèves de seconde et des échanges entre lycéens pour que la participation à ces élections soit à la hauteur des enjeux.

Les CVL ont un rôle important dans les lycées. Ils sont obligatoirement consultés sur de nombreux aspects de la vie du lycée : les principes généraux de l'organisation des études et du temps scolaire, l'élaboration et la modification du projet d'établissement et du règlement intérieur, les questions de restauration et d'internat, le soutien et l'aide aux élèves, l'aménagement des espaces destinés à la vie lycéenne, l'organisation des activités sportives, culturelles et périscolaires, etc.

Des modalités d'engagements variées et complémentaires

Les élèves représentés dans de nombreuses instances

Les délégués de classe, les délégués au conseil d'administration, les élus au conseil de vie lycéenne ou encore au conseil académique ou national à la vie lycéenne ou au Conseil supérieur de l'éducation jouent un rôle essentiel de conseil et sont force de proposition, dans la vie des établissements mais aussi dans les choix des politiques académiques et nationale.

Les maisons des lycéens

Dans chaque lycée, une Maison des lycéens (MDL), doit être en place. La MDL est une association gérée directement par les élèves de 16 ans ou plus. Son rôle est de participer au développement de la vie sociale, culturelle et sportive dans l'établissement.

Les conseils de vie collégienne : vers une généralisation pour la rentrée 2016

Plusieurs académies expérimentent des conseils de vie collégienne (CVC) pour que dès le plus jeune âge, à l'instar de leurs aînés lycéens, les élèves puissent s'investir dans la vie de leur établissement. Le cadre de ces CVC sera défini cette année en lien avec les élus lycéens et les collèges expérimentaux pour que cette nouvelle instance démocratique se mette en place dans tous les collèges à la rentrée 2016.

Le développement des médias en milieu scolaire

Le développement des médias scolaires dans les écoles et établissements est un levier pour conforter l'esprit critique mais aussi la mise en pratique et en action de la liberté d'expression des élèves.

Un engagement valorisé dans le parcours scolaire

L'engagement associatif des élèves, leur implication dans les instances de leur établissement ou encore auprès de leurs pairs qui ont besoin de soutiens variés (élèves nouvellement arrivés en France, élèves en difficulté, élèves en situation de handicap) seront valorisés.

La vice-présidence des associations sportives par les élèves est développée, et les prises de responsabilité au sein des associations sportives valorisées.